



Situation du coronavirus (COVID-19) au Québec

Dans cette page :

- [Situation au Québec](#)
- [Scénarios de l'évolution de la COVID-19](#)
- [Mesures prises par décrets et arrêtés ministériels](#)
- [Des réponses à vos questions](#)

Situation au Québec

L'Organisation mondiale de la Santé a officiellement déclaré le statut de pandémie pour la COVID-19.

Au Québec, pour le moment, la propagation du coronavirus (COVID-19) est sous contrôle, mais les présentes semaines sont critiques. Il y a désormais de la transmission communautaire du virus dans toutes les régions du Québec.

Le gouvernement prend donc toutes les mesures nécessaires pour freiner le plus possible la contagion.

Les plus récentes données sur l'évolution de la COVID-19, dans les 24 dernières heures **au Québec**, font état de :

- 142 nouveaux cas pour un total de 58 080 personnes infectées;
- aucun nouveau décès n'a été enregistré, ce qui laisse le total à 5 662;
- le nombre d'hospitalisations a diminué de 14, pour atteindre un cumul de 221. Parmi celles-ci, 14 se trouvent aux soins intensifs, une diminution de 2;
- une augmentation de 14 725 prélèvements réalisés pour un total de 1 101 665 en date du 21 juillet.

Tableau synthèse de l'évolution des données

Date	Nouveaux cas confirmés	Nouveaux décès	Hospitalisations	Hospitalisations aux soins intensifs	Prélèvements réalisés
16 juillet 2020	141	1	260 (-17)	16 (-4)	15 258
17 juillet 2020	158	2	248 (-12)	15 (-1)	14 909
18 juillet 2020	166	1	251 (+3)	18 (+3)	13 430
19 juillet 2020	150	2	251	17 (-1)	10 501
20 juillet 2020	180	1	247 (-4)	15 (-2)	12 217
21 juillet 2020	142	4	235 (-12)	16 (+1)	14 725
22 juillet 2020	142	0	221 (-14)	14 (-2)	ND

Prendre note que les données sont extraites à 16 h à la date indiquée et couvrent les 24 heures précédentes. Toutefois, la disponibilité des données sur les prélèvements comporte un délai de 24 heures supplémentaires et celles-ci correspondent au nombre de prélèvements réalisés à la date indiquée.

Données sur l'écllosion de la COVID-19 au Québec :

- [Nombre de cas confirmés par région](#)
- [Répartition des cas confirmés selon le groupe d'âge](#)
- [Nombre de prélèvements et d'analyses réalisés, de cas négatifs et confirmés](#)
- [Nombre d'hospitalisations](#)
- [Nombre de décès par région](#)
- [Répartition des décès selon le groupe d'âge](#)
- [Situation dans les milieux de vie pour personnes âgées et vulnérables](#)
- [Nombre de cas dans les établissements de détention](#)

Nombre de cas confirmés par région

Données cumulatives. Source : V10, MSSS, 22 juillet 2020, 16 h

Répartition des cas confirmés selon le groupe d'âge

Données cumulatives. Source : V10, MSSS, 22 juillet 2020, 16 h

Nombre de prélèvements et d'analyses réalisés, de cas négatifs et confirmés

- Prélèvements effectués le 21 juillet 2020¹ : 14 725
- Analyses réalisées le 21 juillet 2020¹ : 14 289
- Cas négatifs² : 683 818
- Cas confirmés² : 58 080

1 : Les plus récentes données journalières sur les prélèvements et les analyses réalisés sont disponibles avec un délai de 48 heures par rapport à aujourd'hui.

2 : Donnée cumulative. Source : Infocentre de santé publique (LSPQ et laboratoires suprarégionaux), 22 juillet 2020, 16 h. La méthode de calcul des cas négatifs a été revue afin d'exclure les personnes ayant reçu un ou des résultats négatifs dans le cadre de tests de dépistage supplémentaires au cours d'un même épisode d'infection. Un épisode d'infection correspond à la période de 90 jours suivant un premier test positif.

Nombre d'hospitalisations

- Nombre d'hospitalisations régulières : 207
- Nombre en soins intensifs : 14
- Nombre total d'hospitalisations¹ : 221

1 : Donnée journalière. Source : Transmissions préliminaires de MED-ÉCHO, données déclarées par les centres hospitaliers, le 22 juillet 2020 à 16 h. Les centres hospitaliers retenus sont les centres hospitaliers de soins généraux et spécialisés offrant majoritairement des soins aigus.

Nombre de décès par région

Données cumulatives. Source : V10, MSSS, 22 juillet 2020, 16 h

Répartition des décès selon le groupe d'âge

Données cumulatives. Source : V10, MSSS, 22 juillet 2020, 16 h

Situation dans les milieux de vie pour personnes âgées et vulnérables

Les tableaux sur la situation dans les CHSLD et sur la situation dans les résidences privées pour aînés (RPA) ont fait l'objet d'une mise à jour.

[État de situation des cas confirmés et des décès par RPA \(PDF 214 Ko\)](#)

[État de situation des cas confirmés et des décès par CHSLD \(PDF 205 Ko\)](#)

Le gouvernement du Québec a rendu public le rapport des Forces armées canadiennes découlant de leur présence dans les Centres hospitaliers de soins de longue durée (CHSLD). Pour en prendre connaissance, consultez le document [Observations sur les centres d'hébergement de soins longue durée \(PDF 2,06 Mo\)](#).

Répartition des décès liés à la COVID-19 au Québec selon le milieu de vie et la date de décès

Le nombre de décès peut être moins élevé pour les journées les plus récentes en raison d'un retard dans la déclaration du décès ou dans la saisie de l'information. Certains décès sont absents de la figure car l'information sur la date de décès est manquante.

Source : V10, MSSS (mise à jour du 22 juillet 2020, 16 h)

Note : Un total de 4 décès est absent du tableau, car l'information sur la date de décès est manquante. La moyenne mobile est calculée sur 7 jours et correspond au nombre moyen de décès du jour sélectionné, des 3 jours précédents et des 3 jours suivants. Elle permet de mieux observer la tendance.

Nombre de cas dans les établissements de détention

Établissement de détention	Nombre de personnes incarcérées présentes à minuit	Nombre de personnes incarcérées actuellement atteintes de la COVID-19 (cas actifs)	Nombre de personnes incarcérées ayant passé un test de dépistage	Nombre de résultats positifs
Amos	169	1	16	1
Baie-Comeau	22	0	1	0
Hull	162	0	10	0
Proportion de la population carcérale atteinte de la COVID-19 : 0,0 %.			43	0
Laval				
Nombre de personnes incarcérées décédées de la COVID-19 : 1				

Établissement de détention	Nombre de personnes incarcérées présentes à minuit	Nombre de personnes incarcérées actuellement atteintes de la COVID-19 (cas actifs)	Nombre de personnes incarcérées ayant passé un test de dépistage	Nombre de résultats positifs
Percé	31	0	2	0
Québec (secteur féminin)	27	0	27	0
Québec (secteur masculin)	465	0	213	0
Rimouski	70	0	12	1
Rivière-des-Prairies	413	0	81	4
Roberval	163	0	6	0
Saint-Jérôme	297	0	25	1
Sept-Îles	33	0	0	0
Sherbrooke	176	0	26	1
Sorel-Tracy	217	0	11	1
Trois-Rivières	193	0	80	0
Total	3 441	1	1 077	105

Proportion de la population carcérale atteinte de la COVID-19 : 0,0 %.

Nombre de personnes incarcérées décédées de la COVID-19 : 1

Consulter les [questions et réponses concernant les personnes incarcérées et contrevenantes dans le contexte de la COVID-19](#)

Établissement de détention	Nombre d'employés des Services correctionnels atteints de la COVID-19 (cas actifs)	Nombre d'employés rétablis
Amos	0	0
Baie-Comeau	0	0
Hull	0	0
Leclerc de Laval	0	3
Montréal	0	39
New Carlisle	0	0
Percé	0	0
Québec (secteur féminin)	0	0
Québec (secteur masculin)	0	0
Rimouski	0	0
Rivière-des-Prairies	0	6
Roberval	0	0
Saint-Jérôme	0	2
Sept-Îles	0	0
Sherbrooke	0	0
Sorel-Tracy	0	0
Trois-Rivières	0	1
Total	0	51

Consulter les [questions et réponses concernant les personnes incarcérées et contrevenantes dans le contexte de la COVID-19](#)

Au Canada, la COVID-19 représente une menace grave pour la santé et la situation évolue quotidiennement. Le risque variera à l'intérieur d'une même communauté et d'une communauté à l'autre, mais étant donné le nombre grandissant de cas au Canada, le risque que courent les Canadiens est considéré comme élevé. Les informations relatives à l'écllosion sont présentées dans la section [Situation actuelle](#) du site du gouvernement du Canada.

Scénarios de l'évolution de la COVID-19

Au moment où une reprise progressive des activités économiques, sociales et cliniques est envisagée par les autorités, les experts se sont penchés sur les impacts que celle-ci pourrait avoir sur la trajectoire de la pandémie et sur les ressources pour y faire face. Pour en savoir plus, consultez la page [Projections des impacts d'une reprise progressive des activités économiques, sociales et cliniques](#) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec.

Mesures prises par décrets et arrêtés ministériels

Plusieurs décrets et arrêtés ministériels ont été signés par le gouvernement en lien avec la COVID-19.

L'adoption :

- le 13 mars 2020, d'un [décret déclarant l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois \(PDF 19,36 Ko\)](#);
- le 20 mars 2020, du [décret de renouvellement de l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois \(PDF 25 Ko\)](#);
- le 29 mars 2020, du [décret de renouvellement de l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois \(PDF 19,85 Ko\)](#);
- le 7 avril 2020, du [décret de renouvellement de l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois \(PDF 18,27 Ko\)](#);
- le 15 avril 2020, du [décret de renouvellement de l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois \(PDF 26 Ko\)](#);
- le 22 avril 2020, du [décret de renouvellement de l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois \(PDF 23 Ko\)](#);
- le 29 avril 2020, du [décret de renouvellement de l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois \(PDF 23 Ko\)](#) et du [décret numéro 496-2020 \(PDF 23 Ko\)](#);
- le 1^{er} mai 2020, du [décret numéro 500-2020 \(PDF 26 Ko\)](#);
- le 6 mai 2020, du [décret de renouvellement de l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois \(PDF 24 Ko\)](#) et du [décret numéro 505-2020 \(PDF 42 Ko\)](#);
- le 13 mai 2020, du [décret de renouvellement de l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois \(PDF 24 Ko\)](#);
- le 13 mai 2020, du [décret numéro 529-2020 \(PDF 22 Ko\)](#);
- le 19 mai 2020, du [décret numéro 530-2020 \(PDF 24 Ko\)](#);
- le 20 mai 2020, du [décret de renouvellement de l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois \(PDF 24 Ko\)](#), du [décret numéro 539-2020 \(PDF 29 Ko\)](#) et du [décret numéro 540-2020 \(PDF 29 Ko\)](#);
- le 22 mai 2020, du [décret numéro 543-2020 concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19 \(PDF 24 Ko\)](#);

- le 27 mai 2020, du [décret de renouvellement de l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois \(PDF 25 Ko\)](#) et du [décret numéro 566-2020 concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19 \(PDF 51 Ko\)](#);
- le 3 juin 2020, du [décret de renouvellement de l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois \(PDF 25 Ko\)](#) et du [décret numéro 588-2020 \(PDF 29 Ko\)](#);
- le 10 juin 2020, du [décret de renouvellement de l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois \(PDF 24 Ko\)](#) et du [décret numéro 615-2020 \(PDF 66 Ko\)](#);
- le 17 juin 2020, du [décret de renouvellement de l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois \(PDF 25 Ko\)](#) et du [décret numéro 651-2020 \(PDF 41 Ko\)](#);
- le 23 juin 2020, du [décret numéro 667-2020 concernant le renouvellement de l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois \(PDF 21 Ko\)](#);
- le 25 juin 2020, du [décret numéro 689-2020 \(PDF 44 Ko\)](#);
- le 30 juin 2020, du [décret numéro 690-2020 concernant le renouvellement de l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois \(PDF 25 Ko\)](#) et du [décret numéro 708-2020 \(PDF 27 Ko\)](#);
- le 8 juillet 2020, du [décret numéro 717-2020 concernant le renouvellement de l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois \(PDF 28 Ko\)](#) et du [décret numéro 788-2020 \(PDF 26 Ko\)](#);
- le 15 juillet 2020, du [décret numéro 807-2020 concernant le renouvellement de l'état d'urgence sanitaire conformément à l'article 119 de la Loi sur la santé publique \(PDF 27 Ko\)](#) et du [décret numéro 810-2020 concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19 \(PDF 57 Ko\)](#);
- le 22 juillet 2020, du [décret numéro 811-2020 concernant le renouvellement de l'état d'urgence sanitaire conformément à l'article 119 de la Loi sur la santé publique \(PDF 31 Ko\)](#) et du [décret 813-2020 concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19 \(PDF 36 Ko\)](#).

Cette mesure exceptionnelle permet par exemple à la ministre de la Santé et des Services sociaux et aux établissements de procéder sans délai à l'achat d'équipements ou de conclure les contrats nécessaires pour protéger la santé de la population :

- [l'Arrêté numéro 2020-003 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 14 mars 2020 \(PDF 56 Ko\)](#) (élection partielle);
- [l'Arrêté numéro 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 15 mars 2020 \(PDF 168 Ko\)](#);
- [l'Arrêté numéro 2020-005 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 17 mars 2020 \(PDF 126 Ko\)](#);
- [l'Arrêté numéro 2020-006 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 19 mars 2020 \(PDF 46 Ko\)](#);
- [l'Arrêté numéro 2020-007 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 21 mars 2020 \(PDF 120 Ko\)](#);
- [l'Arrêté numéro 2020-008 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 22 mars 2020 \(PDF 141 Ko\)](#);
- [l'Arrêté numéro 2020-009 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 23 mars 2020 \(PDF 115 Ko\)](#);
- [l'Arrêté numéro 2020-010 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 27 mars 2020 \(PDF 120 Ko\)](#);
- [l'Arrêté numéro 2020-011 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 28 mars 2020 \(PDF 117 Ko\)](#);
- [l'Arrêté numéro 2020-012 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 30 mars 2020 \(PDF 111 Ko\)](#);
- [l'Arrêté numéro 2020-013 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 1^{er} avril 2020 \(PDF 125 Ko\)](#);

- [l'Arrêté numéro 2020-014 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 avril 2020 \(PDF 115 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-015 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 4 avril 2020 \(PDF 131 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-016 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 7 avril 2020 \(PDF 115 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-017 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 8 avril 2020 \(PDF 116 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-018 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 9 avril 2020 \(PDF 116 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-019 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 10 avril 2020 \(PDF 113 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-020 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 10 avril 2020 \(PDF 110 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-021 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 14 avril 2020 \(PDF 117 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-022 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 15 avril 2020 \(PDF 120 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-023 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 17 avril 2020 \(PDF 112 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-025 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 19 avril 2020 \(PDF 114 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-026 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 20 avril 2020 \(PDF 114 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-027 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 22 avril 2020 \(PDF 116 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-028 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 25 avril 2020 \(PDF 113 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 26 avril 2020 \(PDF 115 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-030 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 29 avril 2020 \(PDF 114 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-031 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 3 mai 2020 \(PDF 115 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-032 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 5 mai 2020 \(PDF 117 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 7 mai 2020 \(PDF 118 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-034 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 9 mai 2020 \(PDF 98 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-035 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 10 mai 2020 \(PDF 124 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-037 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 14 mai 2020 \(PDF 114 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-038 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 15 mai 2020 \(PDF 147 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-039 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 22 mai 2020 \(PDF 113 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-041 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 30 mai 2020 \(PDF 88 Ko\).](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-042 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 4 juin 2020 \(PDF 126 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-043 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 6 juin 2020 \(PDF 95 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-044 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 12 juin 2020 \(PDF 143 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-045 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 17 juin 2020 \(PDF 138 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-047 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 19 juin 2020 \(PDF 146 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-048 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 26 juin 2020 \(PDF 109 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-049 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 4 juillet 2020 \(PDF 136 Ko\);](#)
- [l'Arrêté numéro 2020-050 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 7 juillet 2020 \(PDF 106 Ko\);](#)

- [l'Arrêté numéro 2020-051 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 10 juillet 2020 \(PDF 111 Ko\)](#);
- [l'Arrêté numéro 2020-052 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 19 juillet 2020 \(PDF 123 Ko\)](#).

La réduction au minimum des services et activités non prioritaires par l'adoption du [décret 223-2020 déclarant la suspension de toute activité effectuée en milieu de travail jugée non prioritaire \(PDF 36 Ko\)](#).

Des réponses à vos questions

Vous avez d'autres questions?

Consultez les [réponses aux questions les plus souvent posées](#).

Dernière mise à jour : 23 juillet 2020

Avis

L'information contenue sur le site ne remplace en aucun cas l'avis d'une ressource professionnelle de la santé. Si vous avez des questions concernant votre état de santé, consultez une ressource professionnelle.

Évaluation de page

Veuillez activer javascript pour remplir la demande.

Québec.ca

Informations et services

Culture

Éducation

Emploi

Entreprises et travailleurs autonomes

Environnement et ressources naturelles

Famille et soutien aux personnes

Finances, impôts et taxes

Habitation et logement

Immigration

Justice et état civil

Santé

Sécurité et situations d'urgence

[Tourisme et loisirs](#)

[Transports](#)

Gouvernement

[Ministères et organismes](#)

[Services Québec](#)

[Transparence](#)

[Carrière](#)

[Données ouvertes](#)

[Fil d'information](#)

[Gazette officielle](#)

[Lois et règlements](#)

[Publications](#)

Nous joindre

[Téléphone](#)

[Bureaux de services](#)

Suivez-nous



[Accessibilité](#)

[Plan du site](#)

[Accès à l'information](#)

[Politique de confidentialité](#)

[Agent virtuel](#)

[À propos de Québec.ca](#)

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2020